

Blainville-sur-Orne

Port : des "dysfonctionnements" entre les intervenants

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement avec un ordre du jour relativement succinct pour cette première réunion de l'année. En fin de séance, Daniel François a présenté aux conseillers la liste des décisions prises dans le cadre de ses délégations avec notamment, la signature d'une convention avec le cabinet Gandon portant sur une étude sur le port de Blainville : **"Il s'agit pour nous de faire un inventaire et un diagnostic de notre port car la situation est complexe avec plusieurs intervenants comme Ports normands associés(PNA) qui gère le bord du canal, la chambre de commerce et d'industrie de Caen qui a la concession de la Zac et la commune sur laquelle se trouve le port"**.

Et de rajouter : **" Les premiers éléments en ma possession montrent certains dysfonctionnements comme les eaux pluviales ou usées qui ne sont pas gérées, des routes non conformes, des quais à façonner. Je souhaite donc avoir à disposition un document sur les faiblesses mais aussi les potentialités de**



La mairie a lancé une étude de diagnostic du port

notre port".

Un document qui devrait permettre de clarifier la situation juridique du site et de proposer les travaux de conformité

à mettre en œuvre comme l'assainissement, notamment la collecte d'eaux pluviales qui vont actuellement dans le canal sans être traitées, la dis-

tribution d'eau pour les industriels, l'éclairage public ainsi que l'extension de la zone avec notamment un bouclage ferroviaire.

Oui à l'extension de Caen la mer

Daniel François a indiqué, que le projet de périmètre de la nou-

velle communauté d'agglomération arrêté par le Préfet, le 12 janvier dernier, devait être soumis pour accord aux 35 communes concernées. **"Il s'agit d'un avis de principe sur l'accueil des communes concernées par ce rattachement à Caen la mer : la communauté de communes des rives de l'Odon, Colleville-Montgomery, Ouistreham et St-André-sur-Orne. En aucun cas, il ne s'agit de se prononcer sur le bien-fondé de dette fusion"** a précisé l'élu. Jimmy Briard, bien que favorable, a regretté **"que ce changement soit effectué sans débat démocratique"** tandis que Jean Kwasny fustigeait un Préfet **"qui a pris sa décision tout seul et demande ensuite de voter le projet de périmètre"**. Pierre Couespel est intervenu pour rappeler **"la loi Chevènement sur la décentralisation"** et apporter son soutien à cette intercommunalité tandis que Jean-Pierre Lerouet regrettait **"le manque de cohérence territoriale lors de la création de la communauté d'agglomération"**. Le projet de périmètre tel que proposé par le Préfet a été adopté à la majorité avec un refus de vote et deux abstentions.